

Manifestation «Parlez-moi d'Europe» - Concours international de photographies - Attribution des prix aux lauréats

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de la manifestation «Parlez-moi d'Europe» organisée par la Ville de Besançon avec le soutien financier de la Commission Européenne, un concours international de photographies a été lancé.

Les villes de l'Europe des 15 jumelées avec Besançon, à savoir Fribourg en Brisgau (Allemagne), Kirklees (Angleterre), Kuopio (Finlande) et Pavie (Italie), ont été invitées à participer à ce concours ouvert à leurs ressortissants, ainsi qu'aux Bisontins et Franc- Comtois intéressés.

Le concours portait sur le thème «La Femme dans tous ses états». Il était demandé aux concurrents de présenter une femme ou un groupe de femmes caractérisant pour le photographe, sa perception de la femme de son pays, de sa région ou de sa ville, sous forme de portraits, scènes de la vie quotidienne ou prises dans un tout autre cadre, selon le souhait de l'auteur.

Une exposition ouverte du 4 au 9 mai 1999 dans le hall de l'Hôtel de Ville a présenté 75 photographies réalisées par 32 photographes.

Le jury composé de représentants des villes jumelées présentes à Besançon durant la manifestation, de photographes professionnels reconnus, de la déléguée régionale aux droits des femmes et de représentants de la Ville de Besançon, s'est réuni le 7 mai et a désigné les lauréats.

Le premier prix d'un montant de 500 Euros a été attribué à Mme Kirsi HILTUNEN de Kuopio pour la photo intitulée «Mère Zele Pêcheur» et le second prix d'un montant de 300 Euros à Mme Petra CASTLEGALCBA de Fribourg pour la photo intitulée «Entrouvert».

Pour le troisième prix, le jury a choisi de l'attribuer ex aequo à deux participants qui recevront chacun 200 Euros. Il s'agit de M. David BARRAS de Châtillon-le-Duc pour la photo intitulée «La leçon de violon» et de M. Tero RASANEN de Kuopio pour la photo intitulée «Mère et fille apprenant à se servir d'un ordinateur».

L'ensemble des opérations menées dans le cadre de la manifestation «Parlez-moi d'Europe» a reçu l'avis favorable de la Commission Relations Internationales lors de sa réunion du 20 octobre 1998.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le choix des lauréats désignés par le jury le 7 mai 1999, et à leur allouer les sommes indiquées ci-dessus.

En cas d'accord, la somme de 1 200 Euros sera prélevée sur les crédits inscrits pour la manifestation «Parlez-moi d'Europe» au budget de l'exercice courant 92.04.6574. 99401 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 22 juin 1999